

**Amicale des commerçants et artisans de Neudorf ACDAN
Association pour servir l'avenir de Neudorf APSANE
Association des résidents et amis de Neudorf ARAN
Association des résidents Etoile-Malraux AREM
Association concertation et réflexion Saint Urbain
Association Pour Neudorf**

Strasbourg, le 11 février 2015

Monsieur Roland RIES

Maire de Strasbourg
Centre Administratif
1 Parc de l'Etoile
67000 STRASBOURG

**Objet : œuvre d'art sonore intitulée « Limonaire : Syneson » de M. Lepeut,
Place du Marché, Neudorf**

Monsieur le Maire,

Que six associations soient cosignataires d'une lettre constitue un fait inattendu : il faut dire que le sujet recueille l'unanimité. Il s'agit en l'occurrence de « l'œuvre d'art sonore » de la Place du Marché, à Neudorf. Si, avant sa réalisation, les opinions étaient divisées à son sujet, tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que cette œuvre d'art sonore ressemble plutôt à un échec, dont nombre d'habitants se formalisent ouvertement.

Cette installation – supposée mettre l'art à la portée de gens qui n'iraient pas dans des musées (i) – ne remplit aucunement son rôle :

- Sur les lieux, ceux qui en ignorent la présence n'ont aucun moyen de savoir qu'elle est implantée là, donnant ainsi toute la mesure de sa non-existence.
- Parmi ceux qui la connaissent, nombreux sont ceux qui constatent qu'elle est en panne, et ce de manière quasi permanente.
- Qui plus est, les rares fois où des sons se font entendre, ils sont noyés dans le bruit ambiant des véhicules qui passent : entre voitures, autobus et autres motos pétaradantes ... les mouettes, quand elles émettent, font preuve d'une remarquable discrétion !

L'objet de ce courrier n'est pas de revenir sur les objections émises dès le départ. Certes, elles se révèlent aujourd'hui fort pertinentes, à propos d'un travail qui aurait éventuellement pu trouver sa place dans un lieu clos, plus propice à l'audition de sons « purs » (ii). Elles mettent aussi en relief, à posteriori, l'inanité d'une dépense d'environ de 93 000 Euros, qui n'attire à Neudorf aucun visiteur qui viendrait spécifiquement pour l'écouter, à l'instar d'une visite dans un musée (iii).

Par cette lettre, nous rappelons à la Ville qu'un suivi avait été promis lors d'une réunion publique, le 12 juillet 2013. Les associations demandent solidairement que cette « œuvre sonore » fasse enfin son ouvrage, ce qui est le minimum en regard du coût.

.../...

Par respect pour les contribuables, et plus généralement les habitants qui n'ont pas été entendus lors des débats, le non-fonctionnement de l'installation est souvent considéré comme une marque supplémentaire d'indifférence à leur égard : il convient d'y remédier enfin, en relation même avec l'auteur. C'est en effet ce dernier qui, pressé par le public, avait assuré qu'il en garantissait le fonctionnement pendant 10 ans au moins.

Les associations signataires attendent de votre part un engagement à prendre les mesures nécessaires pour que cette œuvre d'art corresponde aux promesses, pour apaiser les esprits à ce sujet. Dans l'attente d'une réponse claire quant à ce qui sera entrepris et dans quels délais, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre parfaite considération,

Bruno ETIENNE
Président de l'**ACDAN**

Mireille STURM
Présidente de l'**APSANE**

Gilles HUGUET
Président de l'**ARAN**

Alain KOSSAK
Président de l'**AREM**

Marc JAUDEL
Président de l'Association « **Concertation et Réflexion Saint Urbain** »

Clarisse SIEFERT
Présidente de l'Association « **Pour Neudorf** »

Copies pour information :

Madame Anne-Pernelle Richardot, adjointe en charge du quartier Neudorf
Les « Dernières Nouvelles d'Alsace »

ⁱ Sic Mme Buffet, adjointe en charge de Neudorf lors de la mise en place de l'œuvre d'art sonore

ⁱⁱ Sic l'artiste expliquant les voyages nécessaires au recueil des sons loin de tout bruit parasite

ⁱⁱⁱ Sic Mme Buffet dans le cadre de l'attractivité de la Place du Marché rénovée